

14ème législature

Question N° : 102411	De M. Jean-Pierre Giran (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique >emploi	Tête d'analyse >demandeurs d'emploi	Analyse > mobilité. incitations.
Question publiée au JO le : 07/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la récente étude Elabe commandée par le Laboratoire de la mobilité inclusive qui révèle que faute de moyens de transport, 23 % des Français ont déjà renoncé à un travail ou à une formation. Le phénomène touche plus sévèrement les jeunes : près d'un sur deux assure ne pas avoir pu se rendre à un entretien d'embauche parce qu'il n'avait pas les moyens de se déplacer. Plus de 45 % d'entre eux affirment avoir raté une opportunité de travail par manque de mobilité. De même, les plus pauvres, ceux qui vivent dans un foyer avec moins de 1 000 euros par mois, 54 % d'entre eux estiment que le manque de transports les a empêchés de trouver un travail. L'association Wimoov, qui dispense des formations à la mobilité, affirme que bien souvent un simple travail d'information sur les moyens de transport en commun existants permet aux chômeurs de retrouver un emploi. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les nouveaux moyens d'information qu'il entend mettre en place afin de renforcer l'information des demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin.